

VOUS VENDEZ, VOUS ACHETEZ
UNE MAISON, UN APPARTEMENT, UN IMMEUBLE, UN FONDS DE COMMERCE...



CONTACTEZ GILLES FOURRIER
L'IMMOBILIER SÉRIEUX
ET PROFESSIONNEL

gfourrier@bskimmobilier.com
<https://bskimmobilier.com/gilles-fourrier-1178>



ESTIMATION OFFERTE
06 30 89 00 08



bskimmobilier
Sur l'ensemble des Hauts-de-France

Aujourd'hui

Retrouvez
Diverto



Aujourd'hui avec votre journal

Obsèques

Calais s'apprête
à rendre hommage
à Joseph Ayivi

Page 7



Circulation

A-t-on le droit de...
rouler côte à côte
à vélo sur la route ?

Page 9

Événement

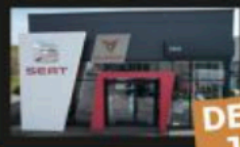
Une première
édition de la fête de
la soupe à Ardres

Page 15

CALAIS

30 JUIN, ULTIMATUM POUR LE CHANNEL

Le conflit entre la Ville de Calais et le Channel prendra-t-il fin avec la présentation d'un bilan ? Le mal reste profond **Pages 2 à 4**



**DERNIERS
JOURS !**

**Votre concessionnaire SEAT/CUPRA de Boulogne-sur-Mer
s'invite à la Cité Europe du 13 au 18 février**

SEAT

**VENEZ DÉCOUVRIR
DES OFFRES EXCEPTIONNELLES**

CUPRA

POLÉMIQUE

Le 30 juin sera fatidique pour Francis Peduzzi

Le pic de tension entre la majorité municipale et Francis Peduzzi s'explique par le renouvellement de la convention qui lie la Ville au Channel. Une décision déterminante sera prise après le 30 juin, nous apprend la DRAC.

LES FAITS

- La convention liant le Channel à la Ville de Calais doit être renouvelée pour quatre ans en fin d'année
- Le directeur Francis Peduzzi doit fournir aux partenaires institutionnels du Channel un document d'autoévaluation avant le 30 juin
- Ce document servira de base aux administrateurs du Channel qui auront à décider de la reconduite de Francis Peduzzi à la direction
- La Ville ne renouvellera pas sa confiance à Francis Peduzzi
- Cette décision provoque une levée de boucliers, et une vive réaction de l'ancien maire, Jacky Hélin

GRÉGORY FAUCQUEZ

Deux voix sont prépondérantes au conseil d'administration de la scène nationale de Calais. Celle de la ville hôte et celle de l'État, par le biais de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Interrogée en début de semaine sur le conflit ouvert entre la majorité municipale et le directeur du Channel, la DRAC nous a seulement fait part d'une échéance. Elle nous a informés que le directeur du Channel,

Francis Peduzzi, a jusque juin pour fournir une « autoévaluation du travail effectué, en fonction des objectifs et indicateurs contractualisés (...) pour échanges et évaluation contradictoire de la réalisation de ces objectifs. C'est à l'issue de ces échanges, avant le 30 juin 2023, que la décision sera prise de proposer à la personne en direction de travailler sur un nouveau projet. Une nouvelle convention pourra également être envisagée. » Pascal Pestre, l'adjoint au maire de Calais qui représente la Ville au conseil d'administration du Channel, nous a affirmé que Francis Peduzzi refuse de rendre cette autoévaluation : « Mais nous aimerions savoir quel est le bilan du Channel en matière de travail dans les quartiers prioritaires. Et ce qui a été fait hors les murs, ce qui est une attente forte de la municipalité. Nous souhaitons également disposer d'une évaluation des publics du Channel, ce qui nous semble normal dans la mesure où l'argent public issu des impôts des Calaisiens cofinance le projet du Channel (notre édition du 4 février). »

JOIE ET CONVICTON

Sollicité par Nord Littoral, Francis Peduzzi a refusé de donner sa version à la suite des propos de Pascal Pestre. Mais il l'a fait dans « La lettre

du spectacle », sous le titre « L'autonomie du Channel menacée par la Ville ». Dans cet article, Francis Peduzzi affirme qu'« il y a trois semaines, je leur ai bien dit que j'aurai un grand plaisir à faire cette évaluation. J'ai prévenu l'équipe et leur ai dit que ce serait un travail de trois à quatre mois que l'on ferait avec beaucoup de conviction et de joie. » Ce qui confirme, au passage, l'échéance du 30 juin pointée par la DRAC. Cette autoévaluation en bonne et due forme suffira-t-elle à rétablir la confiance entre la majorité municipale et le directeur du Channel ? Rien n'est moins sûr. Car les négociations autour de grands événements du Channel, dernièrement le renoncement à Feux d'Hiver, ont laissé des marques des deux côtés. La convention d'objectifs pluriannuelle, de même que l'autorisation d'occupation temporaire des lieux, seront à renouveler pour quatre ans avant la fin de cette année. Ce qui n'empêche par Francis Peduzzi de travailler à la prochaine saison du Channel. ■



Francis Peduzzi, lors d'une visite de la conseillère départementale Caroline Mahat, administratrice et fervente dévouée.

La majorité se dit lasse du « chantage permanent »

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, mardi 7 février, l'élu d'opposition Jean-Philippe Lannoy (LFI-Respirer Calais) a exhorté la majorité à « foutre la paix au Channel et à son directeur (...) Ce qui fait la force du Channel, c'est sa liberté et son audace et cette indépendance vous est insupportable ! » En réponse à Jean-Philippe Lannoy, Pascal Pestre a déclaré que la « relation conflictuelle s'est accentuée depuis 2018 ». Selon l'adjoint à l'attractivité du territoire, les discussions avec Francis Peduzzi relèveraient du « chantage permanent ». Et d'évoquer « le spectacle de Zingaro », à propos duquel le Channel avait communiqué avant la confirmation du financement par ses partenaires institutionnels. Il cite également « le budget supplémentaire pour que le spectacle Long Ma ne se limite pas à la cour du Channel » (ce qui avait été le cas pour la première venue de Kumo, l'araignée, en 2011), mais aussi le fait que la Ville a « repris à sa charge le crédit-bail de la nouvelle tribune suite à une erreur de gestion du directeur de la scène nationale... Malgré cela, Francis Peduzzi s'est mis en tête que la Ville voulait

« tuer le Channel. » « Libre à vous de faire des amalgames, a lancé Pascal Pestre à Jean-Philippe Lannoy, mais contrairement à ce que vous affirmez et à ce que le directeur de la scène nationale tente de distiller dans les esprits, le Channel, ce n'est pas Francis Peduzzi et Francis Peduzzi, ce n'est pas le Channel. Je me dois ici de rassurer les publics, les artistes, les personnels et les intermittents du Channel, des Grandes Tables et de la Librairie, le Channel survivra au départ de son directeur. Nous militons pour l'arrivée d'une nouvelle direction à laquelle nous garantissons la même liberté artistique. Nous souhaitons avoir, avec cette nouvelle direction des relations cordiales et constructives et des échanges basés sur autre chose que le chantage permanent. » Mais il est impossible pour ceux qui s'opposent à ce départ de dissocier la scène nationale du seul directeur qu'elle ait eu depuis sa labellisation il y a trente-deux ans. Qui plus est à l'origine de tant d'événements mémorables, servant au passage « votre très chère attractivité du territoire », ironise Jean-Philippe Lannoy à l'attention de la majorité.

PHÉNIX, BATEAU FEU : C'EST COMBIEN LÀ-BAS ?

L'un des nombreux points de discordance entre la Ville et le Channel concerne la politique tarifaire. Pour l'adjoint au maire Pascal Pestre, le Channel « est une structure qui fonctionne quasi exclusivement avec de l'argent public. Seulement 6 à 7 % de fonds propres, alors que le ministère de la Culture préconise 20 % ».

Selon la majorité municipale, le prix des billets (7 euros) devrait être revu à la hausse. Or le bas tarif est inscrit dans le projet porté par Francis Peduzzi. Natacha Bouchart et Pascal Pestre attendent la preuve que ces bas tarifs profitent bien aux Calaisiens les plus modestes. Le document d'autoévaluation attendu avant le 30 juin devrait l'apporter.

Chacun pourra le vérifier, l'écart n'est pas flagrant entre le prix d'un billet au Channel et celui d'un billet au Bateau Feu, scène nationale de Dunkerque, où le plus haut tarif constaté est à 9 euros. En revanche, le plein tarif demandé par la scène nationale de Valenciennes, le Phénix, est généralement de 20 ou 25 euros. Ce qui est même supérieur aux prix demandés pour voir un spectacle au théâtre de Calais et à Gérard Philipe (12 à 22 euros).



seure du bnan du directeur du Channel. Archives

Une boulangerie qui nourrit aussi la polémique



La production de l'Internationale Boulangère Mobilisée n'était pas réservée aux exilés.

« Nous ne sommes jamais intervenus dans les choix artistiques du directeur même si parfois, comme ce week-end, ils sont proches de la posture politique partisane », a déclaré l'adjoint à l'attractivité du territoire dans sa réponse au conseiller municipal Jean-Philippe Lannoy.

Le Channel a accueilli lors du week-end du 4 février d'une part la boulangerie internationale, et d'autre part le Secours Catholique pour l'organisation d'une collecte de déchets dans les campements d'exilés. C'est ce à quoi Pascal Pestre faisait allusion dans son intervention. Il avait aussi en tête une sculpture réalisée en marge de la collecte, effectivement entre les murs du Pavillon des Plantes.

Cette sculpture représente les six lettres de CALAIS, formées à partir de déchets issus des campements. Elle peut faire penser à une parodie bien piquante du #CALAIS de la gare de Calais-Ville, ou du Calais LA Plage du front de mer. Des militants l'ont baladée et prise en photo devant le Dragon, devant la mairie et la gare. Une tentative de la poser devant le musée des Beaux-Arts, dans l'auditorium duquel se tenait la réunion du conseil de Grand Calais, a été empêchée par la police municipale. Au même moment, la conseillère communautaire Louise Druelle posait

une question sur la gestion des déchets des campements de migrants.

LIBERTÉ DE SÉJOUR

Le directeur du Channel, Francis Peduzzi, explique : « La boulangerie a été accueillie avec, en contrepartie, la nécessité de vendre du pain aux spectateurs du Channel. C'est un vieux projet des grandes Tables et du Channel d'installer une boulangerie. Nous avons saisi l'opportunité de le faire de manière éphémère. Nous leur avons mis à disposition deux mètres carrés de macadam pour poser leur four. » Le directeur ne voit guère plus de polémique ou de provocation dans l'accueil du Secours Catholique le 4 février : « Nous avons aussi prêté une salle durant deux heures au Secours Catholique. Ils étaient 4 ou 5 personnes. Nous faisons de même pour d'autres associations, l'Orange Bleue par exemple. Et même l'office de tourisme de Calais et la Fabrique Défi, qui viennent régulièrement au Channel... » Quant à la sculpture, Francis Peduzzi n'était pas au courant : « Le Secours Catholique nous a demandé une salle, et on leur a prêté, voilà tout. Ce qu'ils y disent et ce qu'ils y font leur appartient. Cela s'appelle la liberté. Ils ont respecté les locaux, le chauffage était éteint. Le lieu a été rendu intact et propre. Ça n'a rien coûté au Channel. C'est tout ce qui m'importe... » ■

QUESTIONS À...



ANTOINE DEGUINE
ADJOINT
À LA CULTURE
(2008-2012)

« Je suis admiratif de ce que fait Francis Peduzzi »

Vous avez été le premier adjoint à la culture de Natacha Bouchart, de 2008 à 2012. Comment étaient vos relations avec le Channel ?
Je représentais la municipalité au conseil d'administration du Channel et mes relations avec Francis Peduzzi étaient excellentes. Je peux même dire que nous sommes devenus amis.

Est-ce qu'il existait des tensions entre le maire, la majorité dont vous faisiez encore partie, et la scène nationale ?

Je sentais bien qu'il n'y avait pas d'atomes crochus avec le Channel. J'étais un des rares de cette majorité, peut-être même le seul, à aller voir les spectacles. Mais il n'y avait pas de conflit pour autant.

Vous êtes retiré de la vie politique depuis longtemps. Vous qui êtes un fidèle spectateur du Channel, comment voyez-vous la situation ?
Je vois quasiment tous les spectacles du Channel, depuis des années, et je ne suis jamais déçu. Je suis très admiratif de ce que fait

Francis Peduzzi et j'espère qu'il continuera de faire vivre ce lieu. Il y a beaucoup de fausses idées sur le Channel : on dit qu'on n'y voit que des gens de gauche, que des profs... C'est faux. On croise de gens de tous les milieux au Channel. On a même entendu dire à une époque qu'il n'y avait que les Boulonnais qui y venaient. C'est faux aussi. Ce qui est vrai, ce que les Boulonnais nous envient le Channel ! Alors ce serait dommage de le perdre. Et je souhaite vraiment que cette situation s'arrange, que Francis Peduzzi reste le directeur et qu'il garde sa liberté de programmeur. Et il ne faut pas oublier ce que Francis Peduzzi a apporté à Calais pendant toutes ces années.

LES AUTRES POINTS

Les Verts prennent la défense de Francis Peduzzi

« La stratégie culturelle du Channel est un tout, et nous avons toute confiance dans les choix de Francis Peduzzi, écrivent Francis Gest et Jean-Pierre Moussally, au nom d'Europe Écologie Les Verts de Calais et environs qui « apporte son soutien total au Channel et à son directeur Francis Peduzzi, comme devrait le faire quiconque qui accepte de regarder avec objectivité, honnêteté et sans parti pris jusqu'où en est arrivée notre scène nationale. »

Caroline Matrat trouve ça navrant

Conseillère départementale et administratrice du Channel, Caroline Matrat a publié un texte sur sa page Facebook s'inquiétant de voir « la première ville du département qu'est Calais, mettre en péril sa scène nationale et risquer de priver tout un territoire d'un atout culturel majeur. »

POLÉMIQUE

Jacky Hénin réfute les propos de Pascal Pestre

« Des arbitrages, oui, mais pas de conflit », l'ancien maire rectifie vigoureusement les propos tenus par la majorité municipale sur ses relations avec le Channel. Jacky Hénin les qualifie de propos « révisionnistes ».

GRÉGORY FAUCQUEZ

Jacky Hénin oppose un démenti aux propos tenus par Pascal Pestre sur « les relations tumultueuses » et « les échanges virulents » qu'auraient eus l'ancien maire, ainsi que son prédécesseur Jean-Jacques Barthe, avec Francis Peduzzi : « Je n'aime qu'on fasse parler les morts, comme l'a fait le groupe majoritaire de Madame Bouchart ; à plus forte raison quand il s'agit de Monsieur Barthe. Lors de ce conseil, on a aussi parlé en mon nom sans avoir eu le moindre échange avec moi. Réécrire l'histoire à ce point, c'est du révisionnisme. Monsieur Barthe était plus âgé que Francis Peduzzi, ils n'avaient pas les mêmes personnalités. Mais jamais leurs rapports n'ont été conflictuels. »

« Je n'aime qu'on fasse parler les morts ; à plus forte raison quand il s'agit de Monsieur Barthe »

Jacky Hénin

Jacky Hénin se désole surtout de l'amalgame fait entre des divergences qui ont existé à son époque – et celle de Jean-Jacques Barthe –, et ce qui se passe aujourd'hui entre la majorité et Francis Peduzzi :

zi : « Monsieur Barthe, dans son rôle de maire, faisait des arbitrages pour garantir des équilibres. J'étais son adjoint au sport. Michel Sajot, qui n'est plus parmi nous, était son adjoint à la culture. Et il a été un grand adjoint à la culture. Chaque adjoint se bagarre pour les projets de ses délégations, et un maire ne peut pas dire oui à tout. (...) Monsieur Barthe était pour la culture. Beaucoup de Calaisiens peuvent en témoigner, il assistait à tous les spectacles, et ce n'était pas pour être vu. »

Jean-Jacques Barthe exerçait son troisième mandat de maire quand a été créée, en 1983, le Centre de développement culturel de Calais qui est devenu le Channel, scène nationale de Calais, en 1991. Jacky Hénin est devenu maire après la démission de Jean-Jacques Barthe, en 2000.

C'est durant son mandat qu'il a été décidé de convertir les anciens abattoirs en site culturel : « Là où on donnait la mort, on allait donner la vie » évoque l'ancien maire. On a du mal à l'imaginer aujourd'hui, mais le Channel avant cela donnait des spectacles où il pouvait : « Le Channel s'est développé à partir de 2000, au moment où je deviens maire par la volonté de Monsieur Barthe. Il y avait à l'époque une forte implantation à Calais de l'art lyrique. Le Channel n'avait pas de lieu et demandait régulièrement le théâtre, ce qui occasionnait des ri-



Jacky Hénin oppose un démenti aux propos tenus par l'adjoint au maire Pascal Pestre, sur les relations de Francis Peduzzi avec les précédentes municipalités.

valités avec d'autres associations – et notamment celle qui présentait des spectacles lyriques – qui demandaient le théâtre aussi. Faire des arbitrages était inévitable. »

« Il faut être un petit esprit pour mépriser à ce point le travail accompli par le Channel »

L'ancien maire se garde bien de rendre les choses plus roses qu'elles n'étaient : « Nous n'avons pas toujours été d'accord, on ne peut pas toujours l'être. Monsieur Barthe et moi, nous n'avons jamais

donné tout l'argent que Francis Peduzzi demandait pour le Channel. Madame Bouchart dit que le Channel demandait trop d'argent pour Feux d'Hiver. Mais elle devrait le savoir : on demande toujours plus, et chacun fait un bout de chemin. C'est ça la négociation. »

« Je conçois que c'est difficile d'expliquer à ceux qui n'ont rien qu'il faut développer la culture. Mais ne pas le faire, c'est du populisme, dit Jacky Hénin. Il faut être un petit esprit pour mépriser à ce point le travail accompli par le Channel en tant que structure culturelle, et implicitement par son directeur Francis Peduzzi. Pour une ville, être associée à une telle structure, c'est une chance. Depuis l'ouverture du Tunnel sous la

Manche (Jours de fête, première intervention de Royal de Luxe en 1994), il a donné un rayonnement exceptionnel à Calais et même au département. Francis Peduzzi est une référence nationale, voire internationale. Il aurait pu quitter Calais il y a bien longtemps, les propositions n'ont pas manqué. Mais il aime Calais et il a choisi de rester. Ses événements ont fait venir au Channel à des non-Calaisiens, et alors ? Est-ce que ce n'est pas ce qu'on veut, que les hôtels et les restaurants soient pleins ? Est-ce que Madame Bouchart veut avec le Dragon ? D'ailleurs, sans Francis Peduzzi, pas de François Delarozière à Calais, et sans François Delarozière, eh bien pas de Dragon... » ■

Restez connecté
avec votre actu

Nord Littoral

MÉDIAS Contenus • Print • Digital • Event

